




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2019-487**

**Séance publique du**

**25 novembre 2019**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la  
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du  
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20191125- lmc1162057-DE-1-1
Date de signature : 28/11/2019
Date de réception : jeudi 28 novembre 2019
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b></p> <p>- ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PARC DE LA MARESCHALE - SERVITUDE DE TRÉFONDS AU BÉNÉFICE DU CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGÉRIE (CDHA)**

Le 25 novembre 2019 à 10h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 19/11/2019, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean BOULHOL, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Abbassia BACHI à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Patricia BORRICAND à Madame Danielle SANTAMARIA, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Michele EINAUDI à Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Gaele LENFANT à Madame Souad HAMMAL, Madame Irène MALAUZAT à Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Sylvaine DI CARO, Madame Liliane PIERRON à Madame Reine MERGER, Monsieur Christian ROLANDO à Madame Odile BONTHOUX, Madame Catherine SILVESTRE à Madame Brigitte DEVESA.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Raoul BOYER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Claude MAINA, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Jean Boulhol

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



DEPARTEMENT OPERATIONS  
 JURIDIQUES COMPLEXES ET  
 CONTROLE ET SUIVI DES  
 PROCEDURES CONTENTIEUSES  
 Direction foncier et gestion du  
 patrimoine

RAPPORT POUR  
 LE CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 25 NOVEMBRE 2019

-----

**Nomenclature : 3.6**

Autres actes de gestion du domaine privé

**RAPPORTEUR** : Madame Odile BONTHOUX

**Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN**

**OBJET** : PARC DE LA MARESCHALE - SERVITUDE DE TRÉFONDS AU BÉNÉFICE DU CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGÉRIE (CDHA)- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Centre de Documentation Historique sur l'Algérie (CDHA) a sollicité auprès de la Commune une servitude de passage sur les parcelles communales CO n°84, n°85 et n°86, afin de raccorder le nouveau bâtiment à tous les réseaux sur l'Avenue Tübingen. Par conséquent, la servitude concerne l'implantation de réseaux (eau potable, eaux usées, alimentation courant fort EDF-Enedis, alimentation courant faible (fibre, etc...)) sur les parcelles communales cadastrées CO n°84, 85 et n°86 sur une longueur totale de 50 m environ et d'une largeur de 3 mètres. Le service du Domaine dans son avis du 1<sup>er</sup> aout 2019 a évalué la servitude de tréfonds pour canalisations souterraines à 20,00 € HT. Compte tenu de l'intérêt général du projet, la servitude de tréfonds peut être accordée à l'euro symbolique.

En conséquence, mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir :

- **ACCEPTER** la servitude de tréfonds pour le passage de tous réseaux sur les parcelles communales cadastrées section CO n°84, n°85 et n°86 au profit du CDHA, dans les conditions évoquées ci-dessus.
- **DIRE** que le montant est fixé à l'euro symbolique.
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'élue délégué au Foncier à signer l'acte à intervenir, ainsi que toutes pièces qui en seraient la suite ou la conséquence.



DL.2019-487 - PARC DE LA MARESCHALE - SERVITUDE DE TRÉFONDS AU BÉNÉFICE DU  
CENTRE DE DOCUMENTATION HISTORIQUE SUR L'ALGÉRIE (CDHA)-

Présents et représentés	: 50
Présents	: 40
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

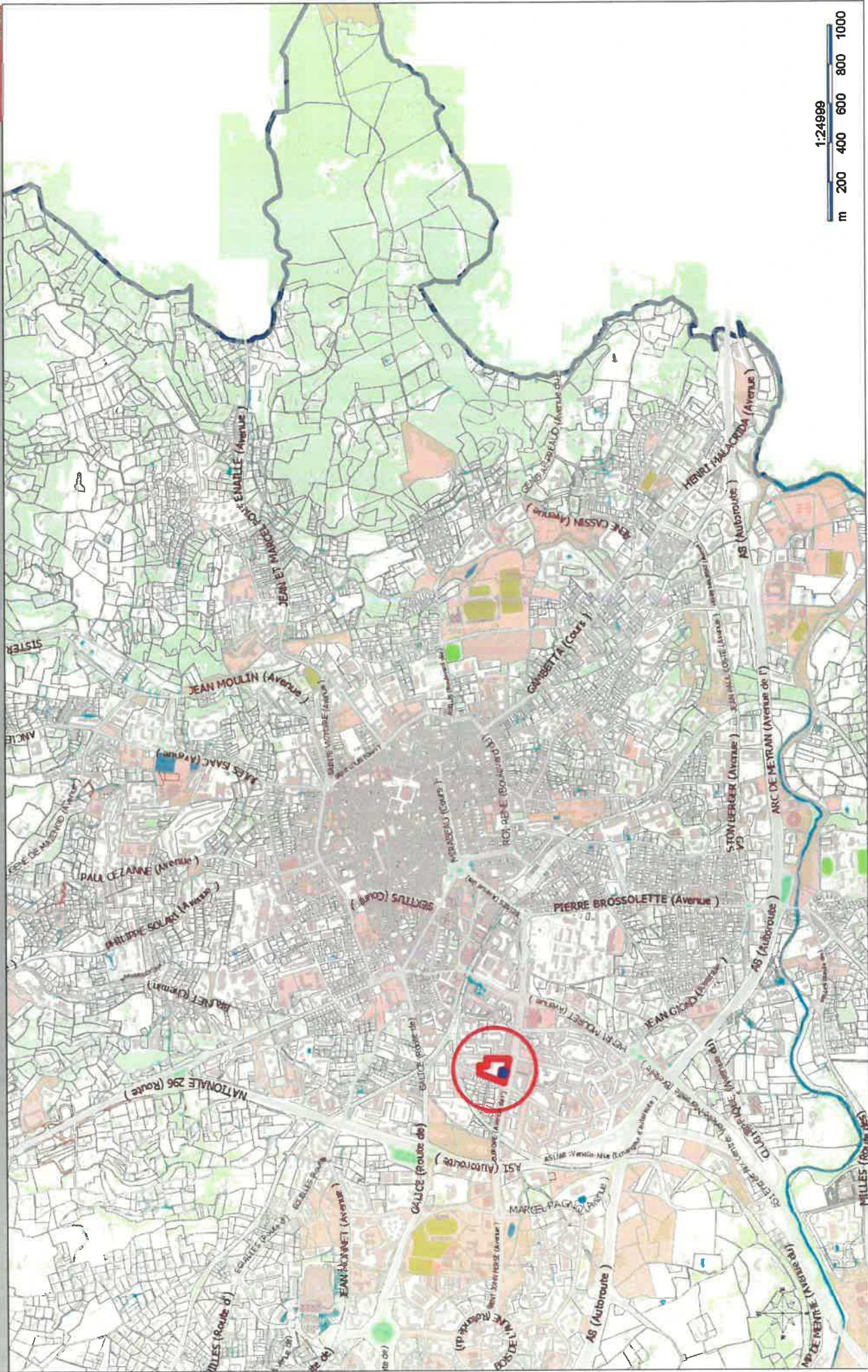
L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine Merger



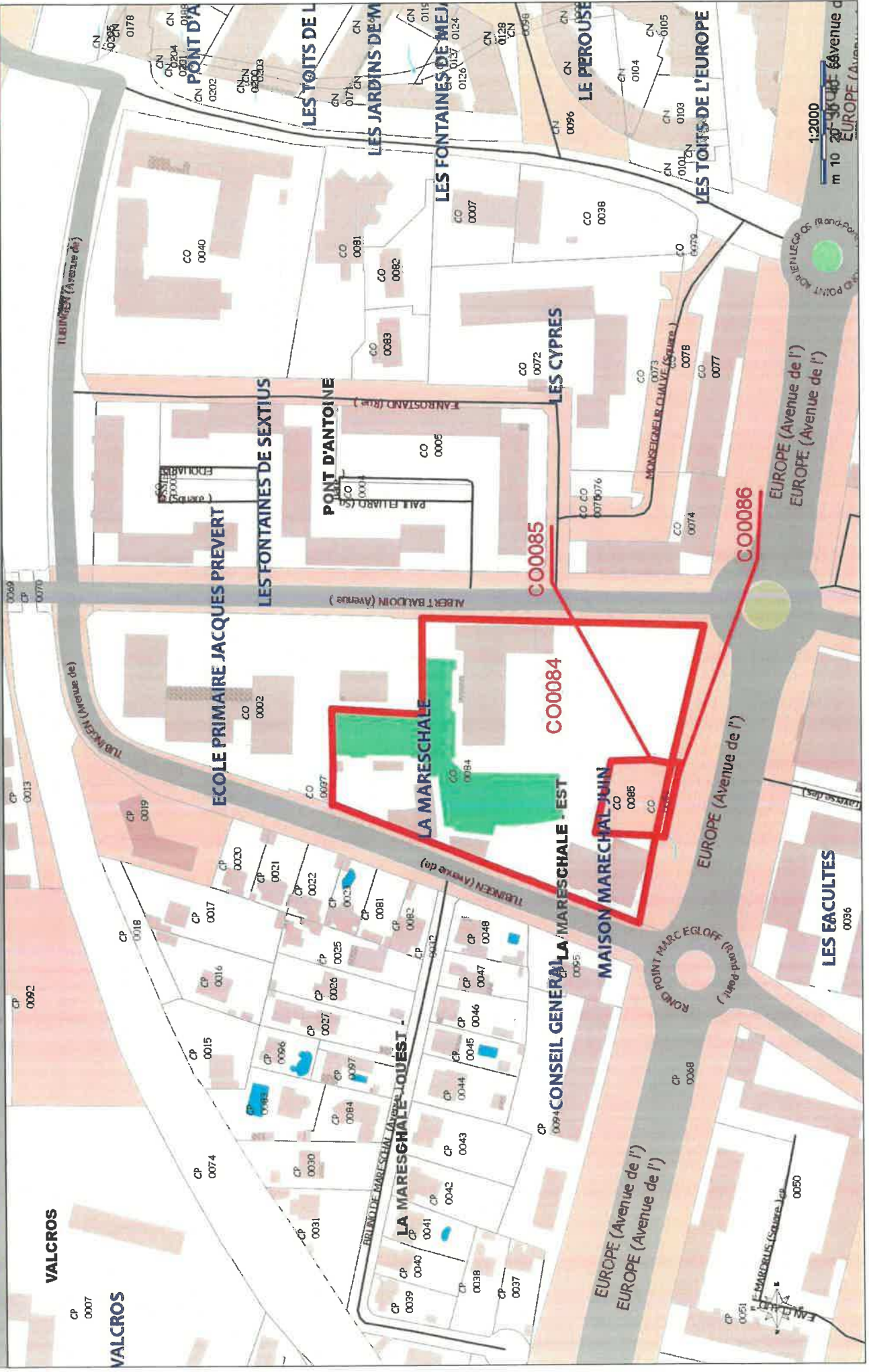
---

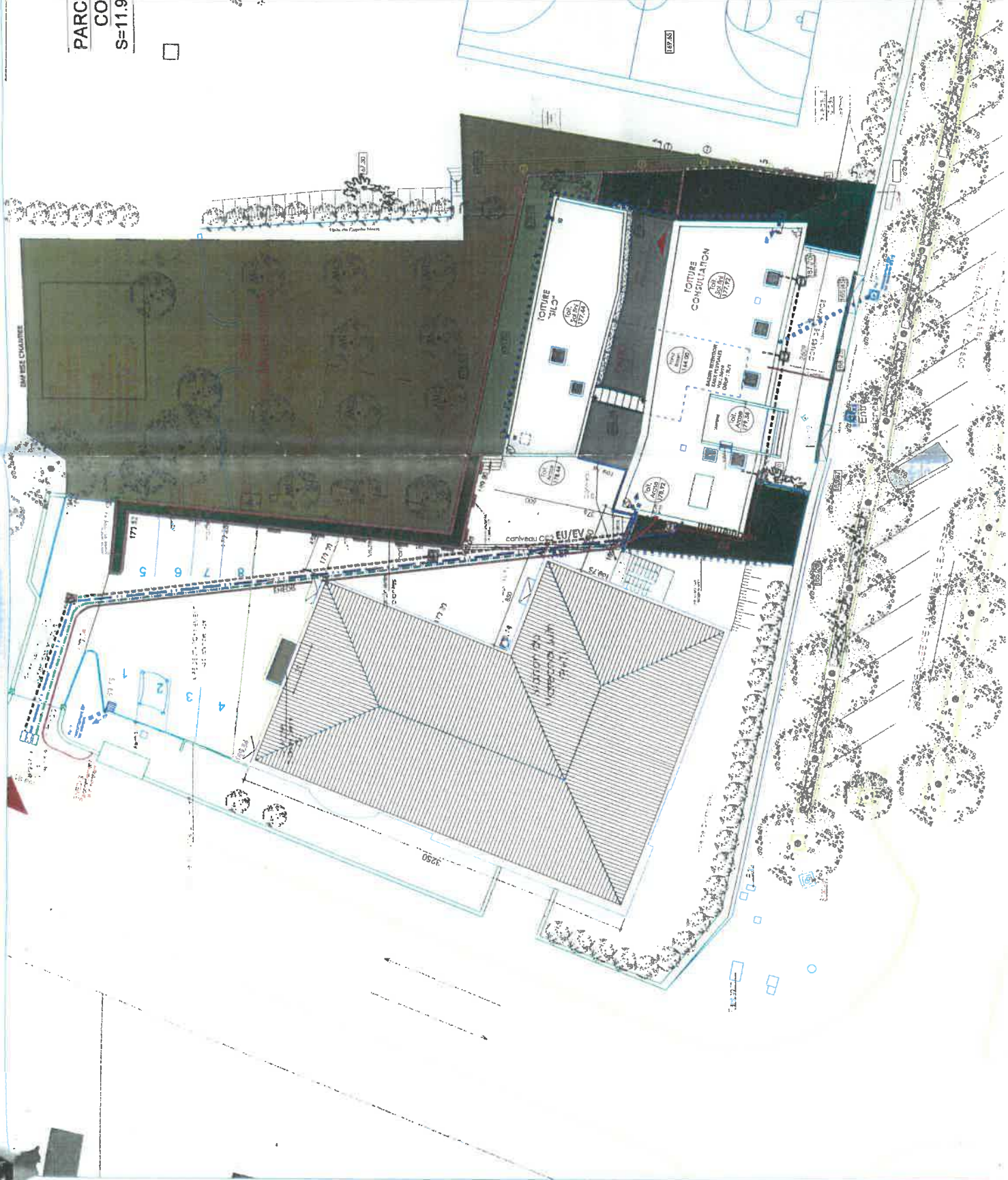
1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

# CO0084-0085-0086 Mareschale PDS



# CO0084-0085-0086 Mareschale CAD





Réseau EUVEY  
 Réseau de veille

Réseau AEP  
 Réseau AEP

Réseau EP  
 Réseau EP

Centrale GRIE  
 Centrale GRIE

GRIE pluviale 60x60

Réseau EDF  
 Réseau EDF

Réseau Télécom  
 Réseau Télécom



**NOMENCLATURE  
 PLANTATIONS HAUTES :**

T1 2475 10  
 T2 2475 10  
 T3 2475 10  
 T4 2475 10  
 T5 2475 10  
 T6 2475 10  
 T7 2475 10  
 T8 2475 10  
 T9 2475 10  
 T10 2475 10

**NOMENCLATURE  
 MACONNERIES DES ABORDS :**

M1 2475 10  
 M2 2475 10  
 M3 2475 10  
 M4 2475 10  
 M5 2475 10  
 M6 2475 10  
 M7 2475 10  
 M8 2475 10  
 M9 2475 10  
 M10 2475 10

COULEUR	PROFIL	INDICATEUR	DESCRIPTION
ROUGE	1	1	1. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	2	2	2. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	3	3	3. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	4	4	4. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	5	5	5. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	6	6	6. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	7	7	7. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	8	8	8. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	9	9	9. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
ROUGE	10	10	10. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)

PROFIL	PROFIL	INDICATEUR	DESCRIPTION
A	1	1	1. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	2	2	2. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	3	3	3. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	4	4	4. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	5	5	5. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	6	6	6. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	7	7	7. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	8	8	8. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	9	9	9. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)
A	10	10	10. Lignes de la section de la rue de la... (voir plan de situation)

Aix en Provence  
**REALISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION  
 HISTORIQUE DE L'ALGERIE**  
 Réseaux Divers  
 plan d'exécution

**MID-TP**

Entreprise MID-TP  
 10 Avenue de la République  
 13000 Aix-en-Provence  
 T. 04 42 25 45 00  
 F. 04 42 25 45 01  
 E. mid-tp@mid-tp.com  
 www.mid-tp.com

échelle 1/2000

Date	Relevé	Modification	Approuvé	Visé
13/02/2018	A	Emission valable	[Signature]	M.H. A.E.
13/02/2018	B	Proposé G.C. Contrôle et révisions	[Signature]	M.T. A.E.





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES  
DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET DU  
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE  
Pôle Expertise et Service aux Publics  
Division des Missions Domaniales  
Pôle Evaluations Domaniales  
16, rue Borde  
13357 MARSEILLE CEDEX 20  
Téléphone : 04 91 17 91 17

DRFIP13.POLE-EVALUATION@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Christian GREGOIRE  
Téléphone : 04 91 09 60 89  
Courriel : christian.gregoire@dgifp.finances.gouv.fr  
Réf. : 2019-001V0896

Le directeur régional des Finances publiques  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et du département des Bouches-du-Rhône

à

Hôtel de Ville  
Direction du Foncier et Gestion du Patrimoine  
CS 30715  
13616 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

### AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : SERVITUDE DE TRÉFONDS POUR CANALISATIONS SOUTERRAINES

ADRESSE DU BIEN : Parc de la Mareschale à AIX EN PROVENCE

VALEUR VÉNALE : 20 € H.T.

1 – SERVICE CONSULTANT :	Commune d'Aix en Provence
AFFAIRE SUIVIE PAR :	Muriel MAS n°253451
2 – Date de consultation :	09/04/2019
Date de réception :	11/04/2019
Date de visite :	
Date de constitution du dossier « en état » :	12/04/2019

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT

Evaluation de l'indemnité de servitude de tréfonds au bénéfice du CDHA pour permettre le raccordement en eau potable, eaux usées et alimentation électrique ENEDIS

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

**4 - DESCRIPTION DU BIEN :****Références cadastrales :**

parcelles OC n°84, 85 et 86 sises Parc de la Mareschale à Aix en Provence

**Descriptif du bien :**

Les canalisations enterrées seront d'une longueur de 50 m et d'une largeur de 3 m et sont réalisées au bénéfice de la maison du Maréchal Juin qui abrite le CDHA. Ces canalisations traverseront la propriété.

**5 - SITUATION JURIDIQUE**

- nom du propriétaire : COMMUNE D'AIX EN PROVENCE
- situation d'occupation : bien présumé libre de toute location ou occupation

**6 - URBANISME ET RESFAPX**

ZONE AU PLU : UM

**7 - DETERMINATION DE LA VALEUR VENALE**

La valeur vénale du terrain est déterminée par comparaison .

L'indemnité de servitude de tréfonds pour les canalisations peut être évaluée à 20 € (*vingt euros hors taxes*)

**8 - DURÉE DE VALIDITÉ**

12 mois

**9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES**

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,

Directeur Régional des Finances Publiques

de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département

des Bouches-du-Rhône, et par délégation ,

LE 01 AOÛT 2019

L'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

CHRISTIAN GREGOIRE